

Informations de la semaine du 24 au 30 juillet 2023

Lundi 24 <i>St Charbel Maklouf</i>	Pas de Messe	
Mardi 25 <i>St Jacques, apôtre</i>	18h	Messe à Lancié
Mercredi 26 <i>Ste Anne et st Joachim</i>	9h	Messe à Juliénas
Jeudi 27, de la feria	9h	Messe à l'église de Villié-Morgon,
Vendredi 28, de la fête	9h	Messe à Vauxrenard
	10h-18h	Adoration à l'église de Villié-Morgon
Samedi 29 <i>Ste Marthe</i>	9h	Messe à Fleurie
	11h	Baptêmes de Lya RICHARD et Lucas DAVID à Villié-Morgon
	15h30	Mariage de Augustin BARDET et Zoé TREMBLEY à Villié-Morgon
	16h30	Mariage de François RUET et Ophélie VAISSE à Fleurie

Dimanche 30 juillet 2023 : 17^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

Lectures	1 R 3, 5.7-12 Rm 8, 28-30 Mt 13, 44-52
Psaume 118	« De quel amour j'aime ta loi, Seigneur »
Acclamation	« Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre, tu as révélé aux tout-petits, les mystères du Royaume ! »

Samedi 22	18h30	Messe à Villié-Morgon
Dimanche 23	10h30	Messe à Fleurie

Bienvenue Père Hermann

Le père Herrman est là tout l'été pour remplacer l'abbé Timothée .
Pouvez-vous penser à l'inviter ?
Il est bien souvent seul pour les repas.
Vous pouvez le joindre au : **06 85 98 12 02**

LA MADONE de Fleurie :

Depuis le 1er juillet, la chapelle de la Madone est ouverte les samedis et Dimanches après-midi. (de 14h30 à 18h)
La paroisse a besoin de vous pour assurer des permanences.
Inscription sur les plannings à la sortie de l'église ou appeler Nicole VALLET au **09 88 09 14 43.**

RETENEZ CES DATES

- ♦ **Dimanche 3 septembre à 10h30 à Villié-Morgon, Messe d'installation de l'abbé PEYRET nouveau curé par l'abbé Matthieu Thouvenot**
- ♦ **Dimanche 10 septembre à 10h30 à St Cyr au Mont d'Or, Messe d'installation de l'abbé Timothée PATTYN par Mgr de Germay.**



PAROISSE DE LA TRINITE EN BEAUJOLAIS

Chénas - Chiroubles - Corcelles - Emeringes - Fleurie - Juliénas - Jullié - Lancié - Vauxrenard - Villié-Morgon
Cure : 53, rue de la Liberté 69910 Villié-Morgon ; 04 74 04 23 46
Permanences du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30-Secrétariat du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
69lteb@gmail.com ; <http://paroisselatriniteenbeaujolais.fr/>
Curé : **abbé Timothée PATTYN** ; abbepattyn@gmail.com ; 06 60 77 87 19

Dimanche 23 juillet 2023 : 16^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

Lectures	Sg 12, 13.16-19 Rm 8, 26-27 Mt 13, 24-43
Psaume 85	« Toi qui es bon et qui pardones, écoute ma prière, Seigneur »
Acclamation	« Laissez-les pousser ensemble jusqu'à la moisson »

Samedi 22	18h30	Messe à Villié-Morgon
Dimanche 23	10h30	Messe à Fleurie

Mot du Père Herrman : Le PECHE, selon l'église catholique (CEC n° 1854-1864)

Le péché est une parole, un acte, ou un désir contraire à la loi de Dieu. L'Eglise catholique distingue trois types de péchés : le péché originel, le péché véniel et le péché mortel

♦ Le péché originel

C'est le péché qui fait spécifiquement référence à la désobéissance d'Adam et Eve. (dans le livre de la genèse)

♦ Le péché véniel

Le Catéchisme affirme ceci : « on parle de *péché véniel* lorsque, dans une situation moins grave, une personne ne respecte pas la norme prescrite par la loi morale, ou lorsqu'elle viole la loi morale dans une situation grave, mais sans en avoir pleine connaissance ou sans son consentement total. »

Le péché véniel affaiblit la charité ; il se manifeste par une affection désordonnée des choses terrestres ; il empêche le progrès de l'âme dans l'exercice des vertus et la pratique du bien moral ; il mérite une punition temporelle. Le péché véniel, délibéré et non repent, nous dispose peu à peu à commettre un péché mortel. Cependant, le péché véniel ne nous met pas en opposition directe à la volonté et à l'amitié de Dieu ; il ne rompt pas l'alliance avec Dieu. Avec la grâce de Dieu, il peut être réparé humainement.

Le péché véniel ne prive pas le pécheur de la grâce sanctificatrice, de l'amitié avec Dieu, de la charité, et donc du bonheur éternel.

♦ Le péché mortel

Selon le Catéchisme de l'Eglise Catholique pour qu'un péché soit mortel, trois conditions doivent être réunies :

- la matière grave
- l'entière connaissance
- le consentement délibéré

Le *péché mortel* est une violation intentionnelle des Dix Commandements (en pensée, en parole ou en action) en ayant pleine connaissance de la gravité du problème. Le Catéchisme ajoute que le péché mortel entraîne la perte de la charité et la privation de la grâce sanctificatrice, c'est à dire, de l'état de grâce. Si un tel péché n'est expié par la repentance et le pardon de Dieu, il entraîne l'exclusion du royaume du Christ et la mort éternelle en enfer.

On reconnaît un péché en faisant un **examen de conscience**. Le principal sacrement pour le pardon des péchés est le Baptême. Pour les péchés commis après le Baptême, le Christ a institué le sacrement de la Réconciliation ou de la Pénitence, par lequel le baptisé est réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise.

Jésus, voyant qu'ils le suivaient, leur dit : « que cherchez-vous ? » Ils lui répondirent : Maître, où demeures-tu ? Jésus, leur répondit : Venez et voyez (JN 1, 38)

L'attente des disciples est double. En effet, ils disent **d'abord** pourquoi ils suivent le Christ : c'est afin de recevoir son enseignement. Cela, ils l'expriment en l'appelant **Rabbi** (c'est-à-dire **Maître**), ce qui revient à dire : nous te cherchons pour que tu nous enseignes. Car ils avaient déjà compris ce que Jésus devait dire plus tard : Vous n'avez qu'un Maître, le Christ. Ils précisent **ensuite** ce qu'ils cherchent en Le suivant : **Où demeures-Tu ?** Certes, *au sens littéral*, on peut dire qu'ils cherchaient vraiment la demeure du Christ. En effet, ils avaient entendu dire par Jean tant de choses grandes et admirables qu'ils ne voulaient pas interroger Jésus en passant, ni une seule fois, mais souvent et à loisir. Ils voulaient donc connaître sa demeure afin de pouvoir s'y rendre fréquemment, selon le conseil du Sage : « Si tu vois un homme sage, va le trouver dès le point du jour et que ton pied use le seuil de sa porte » [suivant cette parole de la Sagesse] : « Heureux qui m'écoute et veille à ma porte chaque jour. » *Au sens allégorique*, la demeure de Dieu est dans les cieux, selon le Psaume : « J'ai levé les yeux vers toi, qui habites dans les cieux ». Les deux disciples cherchent donc où habite le Christ, parce que nous devons suivre le Christ pour être conduits par Lui aux cieux, c'est-à-dire à la gloire céleste. Enfin, *au sens moral*, ils demandent à Jésus : Où demeures-tu? comme s'ils voulaient savoir ce que doivent être les hommes pour être dignes que le Christ habite en eux, selon ce que dit l'Apôtre : « Vous êtes cons-

truits pour être une demeure où Dieu habite » [selon la demande de l'épouse du Cantique] : « Apprends-moi, toi que mon cœur aime, où tu mènes paître ton troupeau, où tu reposes à midi. »

Venez et voyez, leur dit-Il. Ces paroles exposent l'instruction que le Christ donne à ses disciples. En premier lieu, est décrite l'instruction elle-même; ensuite est mise en lumière l'obéissance des disciples; enfin est précisé le moment de cette instruction. Jésus leur dit en premier lieu : **Venez et voyez**, c'est-à-dire : où j'habite. Mais ici se pose une question. Puisque le Seigneur dit : « Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête », comment peut-Il dire ici : **Venez et voyez où j'habite ?** Je réponds, en disant avec Chrysostome, que la parole du Seigneur en saint Matthieu signifie que le Christ n'eut pas de demeure propre; elle ne veut pas dire qu'Il ne pouvait pas demeurer dans la maison d'un autre. C'est cette maison qu'Il invitait les disciples à venir voir en disant **Venez et voyez**. *Au sens mystique*, le Christ dit : **Venez et voyez** parce que l'habitation de Dieu, celle de la gloire comme celle de la grâce, ne peut être **connue que par expérience** : en effet, elle ne peut être expliquée. Ainsi lit-on dans l'Apocalypse : « Au vainqueur, dit l'Esprit, je donnerai une pierre blanche, et sur cette pierre, un nom nouveau se trouve écrit, que nul ne connaît sinon celui qui le reçoit ». Voilà pourquoi le Christ dit : **Venez et voyez** : VENEZ, par la foi et par les œuvres, et VOYEZ, par l'expérience et la connaissance.

St Thomas d'Aquin

Quelques informations pour l'été et la rentrée

Le secrétariat sera fermé du **31 juillet au 16 août**.

Le père Herrman sera là tout l'été. Vous pouvez le contacter au **06 85 98 12 02**

En cas d'urgence, **CONTACTER** Olivier des Horts au 06 76 70 65 94

Pour la rentrée :

Dimanche 3 septembre,

Installation de l'abbé Peyret à 10h30 à Villié-Morgon, suivi d'un apéritif d'accueil

Mercredi 13 septembre à 20h

Réunion de rentrée et d'information pour le catéchisme à la cure de Villié-Morgon (renseignements auprès de Sabine Vieux-Rochas au 06 59 21 20 93)

Dimanche 8 octobre

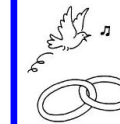
Rentrée paroissiale à Villié-Morgon

Retenez déjà ces dates. Venez nombreux aider notre nouveau curé et investissez-vous pour continuer à dynamiser notre paroisse.

Les intentions de Messe

Samedi 22 juillet à Villié-Morgon
Famille FAYOLLE-FRAUCA-BRUNET

Dimanche 23 juillet à Fleurie
Famille FAYOLLE-FRAUCA-BRUNET



Ils vont s'engager devant Dieu

Le 22 juillet :

À Lancié

Gaëtan CHANUT et Héloïse GEOFFROY

À Villié-Morgon

Sidney SCHLIERER et Amélie TEZIER

Le 29 Juillet :

À Fleurie

François RUET et Ophélie VAISSE

À Villié-Morgon

Augustin BARDET et Zoé TREMBLEY

Confessions

Le Père Hermann sera à la disposition des paroissiens pour les confesser à **la fin de chaque Messe de semaine** pendant trente minutes, ou plus si besoin.



Nous l'avons confié à la Miséricorde de Dieu

Gabriel GUEDEL, le 19 juillet à Jullié
Lucien DESMURES,
le 28 juillet à Chiroubles